

DDT 72 - REMA (SD)
19 boulevard Paixhans
72000 LE MANS

A Le Mans, le 08-09-2022

N/Réf.: 2022-005195
Dossier suivi par : Arnaud LEFEUVRE,
Mél. : arnaud.lefeuvre@ofb.gouv.fr
V/Réf. :

Objet : Demande d'expertise de cours d'eau, commune de Teillé.

Suite à l'examen du dossier de demande que vous m'avez transmis pour avis le 02/09/2022, relatif à une demande d'expertise d'un écoulement représenté en traits pointillés rouge sur la carte préfectorale des cours d'eau de la Sarthe, localisé sur la commune de Teillé et présenté par la mairie de Teillé, je vous fais part de mes observations sur le volet milieu aquatique.

1. Contexte de la demande d'avis.

La présente demande établie par la mairie de Teillé est une demande d'expertise de cours d'eau sur un écoulement présent sur la commune de Teillé, à proximité du lieu-dit « La Rivière ».

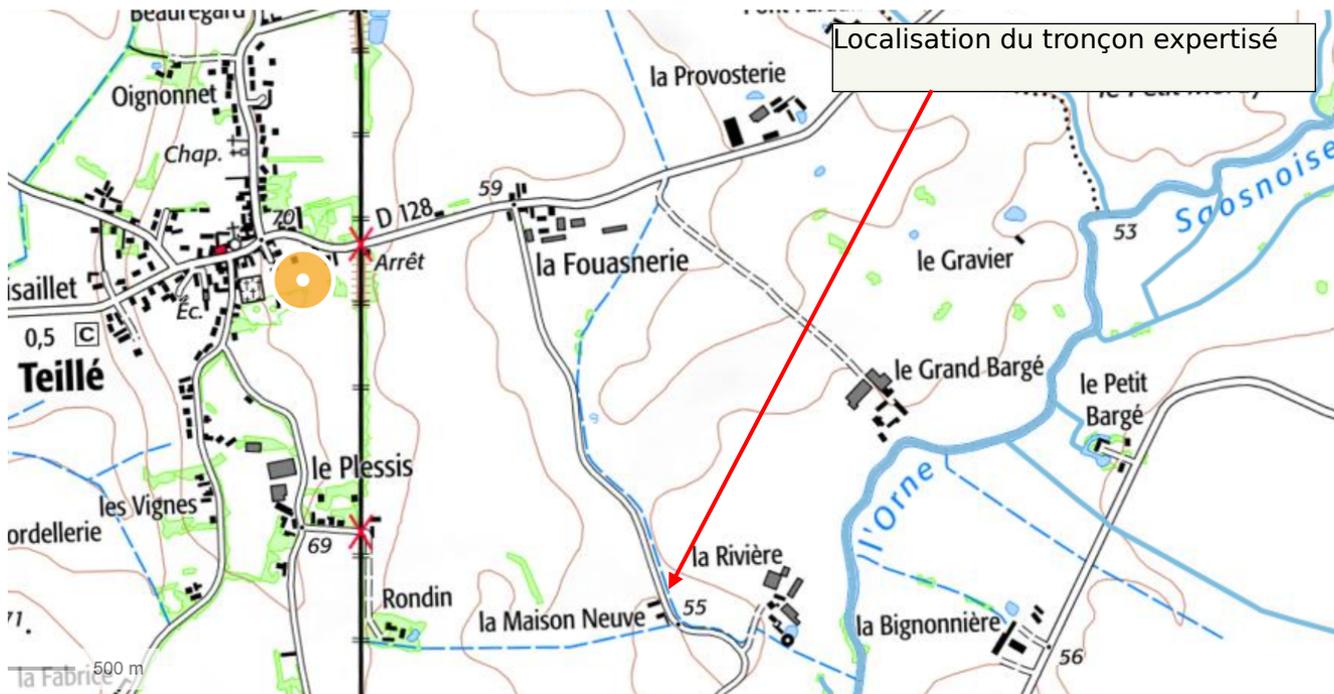
2. Expertise de terrain.

Le tronçon sur lequel porte la demande d'expertise de cours d'eau se trouve sur le bassin versant de l'Orne Saosnoise et a fait l'objet d'une expertise de terrain en date du 05/09/2022.

L'expertise de l'OFB s'est appuyée sur l'article L.215-7-1 du code de l'Environnement et l'instruction du gouvernement relative à la cartographie et l'identification des cours d'eau du 3 juin 2015. Cette instruction a été présentée en COPIL Cartographie des cours d'eau et les critères de détermination des cours d'eau présentés lors de cette réunion ont été unanimement validés par les membres de ce COPIL.

L'application stricte des critères du code de l'Environnement a amené l'OFB à conclure que le tronçon, dont fait l'objet cette demande d'expertise, n'est pas un cours d'eau au sens de l'article L. 215-7-1 du code de l'environnement.

En effet, ce tronçon ne possède pas de source identifiée, ni d'écoulement le jour de notre visite.



Il correspond à un réseau de fossé alimenté seulement en période pluvieuse ou en période de hautes eaux par l'influence du cours d'eau de l'Orne Saosnoise et de sa nappe d'accompagnement.

La fiche de détermination de cours d'eau relative à cette expertise sera jointe à ce présent avis.

3. Conclusion

Au vu de ces éléments, l'Office Français de la Biodiversité considère que l'expertise du 05 septembre 2022 permet de conclure au statut de fossé pour le tronçon concerné par cette demande d'expertise.

Cette expertise sera transmise à la DDT et soumise à consultation du public avant modification de la carte préfectorale des cours d'eau de la Sarthe.

Copie à :

LARDUINAT Thibaut

Fiche de détermination en cours d'eau : HC22_507_dclmt_riviere_teille

Données générales					
Date :	06/09/2022	limites du tronçon	données GPS		
Opérateur (s) et organisme :	OFB		X (en dd)	Y (en dd)	n°
A LEFEUVRE			aval		
Commune :	Teillé	amont			
Lieu-dit :	La Rivière	Conditions d'observation :			
Nom usuel (si information) :	L'Orme Saosnoise	<input type="checkbox"/> < 8j sans pluies (10 mm dans les 8 jours) <input type="checkbox"/> > 8j sans pluies n° photos : <input type="text"/>			
Référentiel cartographique actuel :	<input checked="" type="checkbox"/> Scan 25 IGN (Année :) <input type="checkbox"/> BD TOPO <input type="checkbox"/> Orthophotoplan + MNT <input type="checkbox"/> BCAE				
Critères de qualification des COURS D'EAU (cumulatifs)					
Alimentation par une source					
<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Indéterminé	Type de source : 1) Ponctuelle : <input type="checkbox"/> fontaine <input type="checkbox"/> lavoi <input type="checkbox"/> mare <input type="checkbox"/> plan d'eau <input type="checkbox"/> mouillère <input type="checkbox"/> émergence clairement identifiée 2) Diffuse : <input type="checkbox"/> zone drainée <input type="checkbox"/> prairie humide <input type="checkbox"/> zone humide <input type="checkbox"/> bois humide Autres : <input type="text"/>				
Débit suffisant une majeure partie de l'année					
<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Indéterminé	Fréquence d'écoulement : <input type="checkbox"/> permanent <input type="checkbox"/> intermittent <input type="checkbox"/> indéterminé				
Lit naturel à l'origine					
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> Indéterminé	Information historique <input type="checkbox"/> Cassini <input type="checkbox"/> Cadastre napoléonien <input type="checkbox"/> Etat major <input type="checkbox"/> Autre: <input type="text"/>				
Cas particuliers : Critères supplémentaires					
Berges supérieures à 10cm					
<input checked="" type="checkbox"/> OUI		<input type="checkbox"/> NON			
Substrat diversifié et différencié					
<input type="checkbox"/> OUI		<input checked="" type="checkbox"/> NON			
Continuité Amont/ Aval					
<input type="checkbox"/> OUI		<input checked="" type="checkbox"/> NON			
Vie aquatique					
<input type="checkbox"/> OUI		<input checked="" type="checkbox"/> NON		<input type="checkbox"/> Indéterminé	
<input type="checkbox"/> poisson :					
<input type="checkbox"/> macroinvertébré :					
<input type="checkbox"/> végétation inféodée aux milieux aquatiques					
Statut (cf logigramme)					
Statut déterminé grâce à : <input checked="" type="checkbox"/> Critères cumulatifs (Grille 1) <input type="checkbox"/> Critères supplémentaires (Grille 2)					
<input type="checkbox"/> COURS D'EAU <input type="checkbox"/> COURS D'EAU ENTERRE <input type="checkbox"/> TALWEG <input checked="" type="checkbox"/> FOSSE <input type="checkbox"/> AUTRE: <input type="checkbox"/> si doute , renouveler cette démarche à une période hydrologique ultérieure					
Ident_OFB:HC22_506 et HC22_507					

